



POUR L'AVENIR DE MALVILLE

JOURNAL CITOYEN LOCAL INDÉPENDANT

N°4
JUILLET 2026

Association pour l'avenir de Malville

Distribué à titre d'information

Ne pas jeter sur la voie publique

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

DES HABITANTS TOUJOURS PLUS PRÉSENTS, DES SUJETS QUI CONCERNENT LE QUOTIDIEN DES MALVILLOIS

Jeudi 2 juillet, le conseil municipal de Malville s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire.

Comme à chaque séance, notre association était présente afin de suivre les débats et de vous informer sur les principales décisions prises pour notre commune.

Au-delà des délibérations, plusieurs échanges ont retenu notre attention : la participation des habitants, le fonctionnement des comités consultatifs, les conséquences de la canicule dans les écoles et l'activation du Plan communal de sauvegarde.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les conseils municipaux sont publics.

Toute personne peut assister librement aux séances du conseil municipal.

Les dates sont publiées par la mairie avant chaque réunion.

1 UNE SALLE DEVENUE TROP PETITE ?



Avant même l'ouverture de la séance, plusieurs habitants ont dû assister au conseil municipal debout, faute de places assises disponibles.

“ **Aucune candidature n'a été refusée.** ”

2 COMITÉS CONSULTATIFS : UNE QUESTION QUI RESTE EN SUSPENS



Au cours de la séance, une élue de l'opposition a interrogé la majorité sur le fonctionnement des comités consultatifs, notamment sur le nombre de candidatures déposées, retenues ou refusées.

En réponse, Madame le Maire a indiqué qu'aucune candidature n'avait été refusée. Notre association a eu connaissance de plusieurs courriers informant des habitants que leur candidature n'avait pas été retenue.

Une meilleure information sur les critères de sélection contribuerait à renforcer la transparence de ces instances de participation citoyenne.

3 ÉCOLES : COMMENT FAIRE FACE AUX FORTES CHALEURS ?



Le conseil est revenu sur les conséquences des fortes chaleurs dans les écoles de la commune.

Il a notamment été rappelé qu'aucune réglementation n'impose aujourd'hui un relevé systématique de la température dans les salles de classe.

Afin de limiter l'impact de la canicule, l'organisation des écoles a été adaptée pendant l'épisode de vigilance rouge : les familles qui le souhaitent pouvaient récupérer leurs enfants après le repas du midi, un service de garderie restant assuré.

4 PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : UNE MOBILISATION CONCRÈTE



Le conseil municipal est revenu sur l'activation du Plan communal de sauvegarde (PCS).

Le PCS a été activé lors du déclenchement du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) Canicule rouge.

Les élus ont rappelé le rôle du PCS, qui permet de coordonner les actions de la commune, du CCAS et des partenaires locaux afin de protéger la population lors d'événements exceptionnels.

Pendant cette période, les personnes inscrites sur le registre communal ont été contactées ou visitées afin de s'assurer de leur situation.

L'INFORMATION DE NOTRE ASSOCIATION



Vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ?

Vous pouvez demander votre inscription sur le registre communal du CCAS.

Inscription gratuite et volontaire.

Cette démarche permet à la commune d'identifier les personnes susceptibles d'avoir besoin d'une attention particulière en cas de canicule, de tempête ou d'un autre événement exceptionnel.

Renseignements auprès du CCAS de Malville.

EN BREF



Nouvelle salle municipale

Les futurs conseils municipaux devraient s'y tenir une fois les travaux terminés.



Taxe sur les logements vacants

Le principe a été adopté. Les taux d'imposition seront précisés lors d'un prochain conseil municipal.



NOTRE ENGAGEMENT RESTE LE MÊME

Notre association continuera à suivre chaque conseil municipal afin de vous informer de manière claire, factuelle et indépendante.



CONTACTEZ-NOUS :

contact.avenir.malville@gmail.com



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :

Pour l'avenir de Malville (groupe)

Ensemble, construisons l'avenir de Malville !



Un mariage civil à La Cure ?

Ce sera bientôt une réalité !

Après plusieurs mois de travaux, l'ancienne Cure approche de son ouverture.

À terme, ce bâtiment accueillera les conseils municipaux, les mariages civils, des réunions et différents événements de la vie locale.

Un lieu appelé à devenir un nouveau point de rencontre pour tous les habitants de Malville.

Un lieu chargé d'histoire

Depuis longtemps, ce bâtiment fait partie du patrimoine de notre commune et a accompagné de nombreuses étapes de la vie locale.

Demain, il accueillera à son tour les conseils municipaux, les mariages et de nombreux événements.

Son futur nom constituera un héritage transmis aux générations futures.



Lors de notre précédente gazette, plusieurs habitants avaient partagé le souhait de voir la mémoire de **Dominique MANAC'H** honorée dans notre commune.

Cette consultation est aujourd'hui ouverte à toutes les propositions, afin que chacun puisse s'exprimer librement.

OÙ EN EST LE CHANTIER ?



TRAVAUX

812 625,32 € HT

Montant actualisé
des travaux



DERNIER AVENANT

990,82 € HT

Avenant n°3 concernant
le lot 13 (Électricité)
Validé lors du conseil
municipal du 8 juin 2026



OUVERTURE PRÉVUE

**SEPTEMBRE
2026**



Ce bâtiment accueillera notamment :

- les conseils municipaux
- les mariages civils
- des réunions
- des événements communaux



POURQUOI VOTRE AVIS COMPTE

- ✓ Le nom de cette salle accompagnera la vie de notre commune pendant de nombreuses années.
- ✓ Voici l'occasion pour chacun de proposer librement le nom qui lui semble le plus adapté.
- ✓ Toutes les propositions seront publiées de manière transparente à l'issue de la consultation.
- ✓ Les résultats seront ensuite transmis à la municipalité.

Consultation réservée aux habitants de Malville.

ET VOUS, comment l'appelleriez-vous ?

Lors du conseil municipal du 2 juillet, il a été indiqué qu'une réflexion allait être engagée pour trouver le futur nom de cette salle municipale.

Plutôt que de garder cette réflexion entre quelques personnes, nous avons souhaité demander directement leur avis aux habitants.

*Peut-être avez-vous déjà une idée...
ou un nom qui vous tient à cœur ?*

SCANNEZ
LE QR CODE

POUR PROPOSER
VOTRE IDÉE !



ou rendez-vous directement sur :

www.pour-l-avenir-de-malville.fr/sondage



*En 1 minute,
proposez
votre idée !*



**UN NOM, UNE HISTOIRE, UN LIEU DE VIE.
À VOUS D'ÉCRIRE LA SUITE !**



CONTACTEZ-NOUS :

contact.avenir.malville@gmail.com



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :

Pour l'avenir de Malville (groupe)